



Le 21 janvier 2011

Chers concitoyens et concitoyennes,

Personne n'aime recevoir des comptes et, croyez-moi, il n'est pas plus agréable d'écrire des lettres pour les expliquer. J'aimerais toutefois partager avec vous la réflexion sur laquelle se fonde le budget et qui justifie le compte de taxes ci-joint. Nous devons malheureusement préparer le budget avec une main attachée dans le dos, car nous demeurons impuissants devant le fardeau accru des dépenses refilées par le conseil d'agglomération, lequel gère les services régionaux partagés tels que la police, la protection incendie et le transport en commun.

Nous savions tous que ce ne serait pas facile, mais quinze mois après son élection, notre conseil continue d'être assailli par les contraintes et les réalités fiscales de la période après-fusion. Au risque d'attribuer tous nos problèmes à ceux qui ont forcé la fusion de notre ville avec Montréal de 2002 à 2006, il est indéniable que les augmentations de nos coûts locaux sont en grande partie attribuables aux salaires et aux avantages sociaux des employés qui, comme on pouvait le prévoir, ont été haussés afin de mieux correspondre aux niveaux payés par la Ville de Montréal.

Et les augmentations massives des dépenses du conseil d'agglomération de Montréal sont aussi attribuables à la hausse de la rémunération. Ce qui est malheureux, c'est qu'on savait fort bien dès le moment de la fusion – mais on l'a ignoré – que la rémunération globale des employés de la Ville de Montréal était de 30 à 40 % supérieure à celle du reste du secteur public, et cette injustice flagrante subsiste toujours. En fait, c'est encore pire en raison des déficits massifs des régimes de retraite.

La bonne nouvelle, c'est que nous avons réussi à geler les dépenses de fonctionnement locales pour 2011, si l'on ne tient pas compte du 1,0 million \$ lié aux coûts accrus des régimes de retraite et d'un autre montant de 1,0 million \$ lié aux coûts accrus du service de la dette et du programme de financement pay-as-you-go, cette politique qui nous est propre et qui consiste à payer nos projets d'immobilisations en argent comptant plutôt que par le biais d'emprunts. Jusqu'à maintenant, nous n'avons eu besoin de recourir à aucune baisse des niveaux de service pour circonscrire notre budget.

La mauvaise nouvelle, c'est que le conseil d'agglomération nous a imposé une augmentation de 1,8 million \$, qui aurait pu être encore plus élevée si le maire Tremblay et moi n'avions pas convaincu Québec d'instaurer un droit de 45 \$ prélevé sur l'immatriculation des véhicules dans le but de financer le transport en commun. Et avant que vous ne me condamnerez pour l'imposition d'une autre taxe, je tiens à souligner que notre but est de réduire la dépendance aux taxes foncières qui, dans le cas de Westmount, comptent pour près de 90 % de l'ensemble des revenus. En outre, le propriétaire d'une maison unifamiliale moyenne devrait posséder presque trois voitures avant que le montant payé en droit sur l'immatriculation automobile ne dépasse celui de l'augmentation des taxes foncières.

En somme, il nous fallait trouver 3,8 millions \$ de nouveaux revenus.

Cette philosophie visant à élargir notre assiette de revenus nous a incités à hausser les tarifs des parcomètres, qui restent toujours moins élevés qu'à Montréal, ainsi que les amendes. Ces deux mesures permettront d'amasser des revenus additionnels de 1,5 million \$. Il nous restait donc 2,3 millions \$ à prélever en augmentant les taxes foncières. Pour la maison unifamiliale moyenne, cela se traduit par une hausse d'environ 2 %, qui équivaut à peu près à l'augmentation prévue du taux d'inflation.

BUDGET 2011 DE LA VILLE DE WESTMOUNT - DÉPENSES ET REVENUS

	LOCALES - 42 millions \$						AGGLOMÉRATION - 48 millions \$				
DÉPENSES	ADMINISTRATION	SECURITE PUBLIQUE	VOIRIE	AQUEDUC ORDURES ZONAGE	SPORTS ET LOISIRS	BIBLIOTHÈQUE	INFRASTRUCTURES ET AUTRES DÉPENSES	TRANSPORT EN COMMUN	POLICE	PROTECTION INCENDIE	AUTRES
REVENUS	REVENUS LOCAUX NON FISCAUX	TAXES FONCIÈRES									
	10 millions \$	80 millions \$									

Le tableau ci-dessus montre non seulement dans quelle mesure Westmount dépend des taxes foncières, mais aussi dans quelle mesure les taxes foncières locales servent à financer des services régionaux, tels que le transport en commun, pour lesquels le gouvernement du Québec a coupé toutes les subventions de fonctionnement il y a vingt ans. Ce tableau contredit avec vigueur l'idée voulant que les citoyens de Westmount ne contribuent pas à la communauté élargie. Bien au contraire, nous faisons largement notre part : 60 % de nos impôts fonciers servent à financer la prestation de services régionaux à l'échelle de l'île.

Les travaux visant le nouveau centre des loisirs de Westmount commenceront cette année, la majorité de cet investissement étant couvert par des subventions gouvernementales. L'endettement lié à ce projet ne figurera dans nos livres que pendant dix ans. À ce moment, nous aurons déjà réussi à contenir notre dette, une dette gonflée pendant que nous faisons partie de la Ville de Montréal et par notre prise en charge du réseau d'aqueduc de Montréal.

Le paiement du compte de taxes se fera en deux versements exigibles le 1^{er} mars et le 1^{er} juin. Le nouveau rôle d'évaluation, qui est entré en vigueur cette année, comporte une augmentation générale de 18,8 % de la valeur des propriétés, qui sera échelonnée sur une période de trois ans afin d'atténuer son incidence. Ainsi, en 2011, la maison unifamiliale moyenne est évaluée, aux fins fiscales, à 1 090 861 \$.

Si vous désirez obtenir une copie du discours du budget prononcé par le commissaire aux finances Timothy Price ou, encore, une copie du budget comme tel, il vous suffit de téléphoner à l'hôtel de ville, au 514 989-5240. Vous pouvez aussi trouver l'information budgétaire sur le site Web de la Ville de Westmount, à www.westmount.org, ou consulter des copies des documents à la Bibliothèque publique de Westmount.

Même s'ils sont accompagnés d'un compte, je vous prie d'accepter mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2011.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le maire



Peter F. Trent